

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 avril 2009**

Date de convocation du conseil municipal : 02 avril 2009

Présents : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIAN, James HOWES, Benoît DEBOUT, Bernard JEANNE, Patrice LARCHEVEQUE Pascal MORPAIN, MMES Chrytel BEGOUX, Maryline BUZIN.

Absents et Excusés : Damien BERTHE DE POMMERY (pouvoir à M Jean-François HOUETTE), Eric VAGANAY.

Secrétaire de séance : Chrytel BEGOUX

□□□□□□

Début de la séance à 20h 35.

Secrétaire de séance : Chrystel BEGOUX

1- Demande de subventions pour les travaux de sécurité village

Le Conseil Municipal, approuve le programme des travaux de sécurité village présenté par le maître d'œuvre A.C.P. Il se déroulera en deux phases :

- 1^{ère} phase de travaux, route de Nanteuil, pour un montant de 119 643 € et dépenses connexes de 23 500 €,
- 2^{ème} phase de travaux, rue du Puits et rue de Meaux pour un montant de 25 957 €.

Il autorise Monsieur la Maire à solliciter l'aide du Conseil Général de l'Oise aux taux le plus élevé possible étant donné l'urgence de la situation, l'importance des travaux et les faibles ressources de la commune.

2- Modalités de versement des subventions voyages

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal a décidé, par délibération, d'attribuer une subvention pour les élèves des écoles primaires, collèges ou lycées qui organisent des voyages scolaires pendant l'année 2008/2009 à raison de 11,50 € par jour et pour les enfants demeurant à Mont l'Évêque. Il convient cependant de fixer les modalités de versement de cette subvention. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser cette subvention directement aux familles sur présentation du dossier du voyage.

3- Autorisation pour le Maire à procéder aux placements de trésorerie

Monsieur le Maire expose qu'il serait utile que le Conseil Municipal l'autorise à procéder à des placements sur compte à terme lorsque les besoins ne nécessitent pas l'emploi immédiat de trésorerie, tant sur le budget principal que sur le budget eau. Cet exposé entendu, considérant qu'il y a lieu de permettre à Monsieur le Maire de procéder à des placements lorsque la trésorerie le permet sur les budgets principal et eau.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder aux divers placements de trésorerie sur compte à terme ainsi qu'à leur renouvellement, charge Monsieur le Receveur Municipal de procéder aux placements de Trésorerie.

4- Décision modificative n°1

Monsieur le Maire explique que suite à une erreur d'enregistrement d'écriture pour le paiement des logiciels informatiques commandés en 2008, il est nécessaire d'effectuer des mouvements de crédits au budget 2009.

Article 2183: Matériel de bureau et informatique, augmentation budgétaire de 682 €.

Chapitre 022 : Dépenses imprévues, réduction budgétaire de 682 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des présents la décision modificative n°1.

5- Acquisition tracteur et décision modificative n°2

Monsieur le Maire explique que le tracteur actuel n'est plus en très bon état et nécessite de nombreuses réparations coûteuses qui gênent l'organisation des travaux dans la commune.

Il présente un devis de la S.A.R.L Sainte-Beuve pour l'achat d'un tracteur et d'une tondeuse équipée d'une tondeuse ventrale et d'une tondobroyeuse latérale pour un montant de 11 384, 74 € H.T dont une reprise de l'ancien tracteur de 3100 € soit 13616,15 € TTC.

Lors de l'élaboration du budget le Conseil Municipal avait décidé d'inscrire 10 000 € sur cette ligne budgétaire. Il est donc nécessaire d'effectuer des mouvements de crédit au budget 2009 :

Article 21571: Matériel roulant, augmentation budgétaire de 3700 €
Chapitre 022 : Dépenses imprévues, réduction budgétaire de 3700 €.

Cet exposé entendu, considérant qu'il y a lieu de renouveler le matériel roulant actuel, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder à l'achat du tracteur selon le devis présenté et accepte la décision modificative N°2.

6- Organisation de la journée citoyenne du 18 avril 2009

Monsieur le Maire propose que lors de la journée citoyenne du 18 avril, il soit procédé à la continuation du nettoyage de la zone derrière le lavoir et le long des berges de la Sangle. Les horaires prévus sont de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Du matériel sera prêté par le PNR et le syndicat de la Nonette. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces propositions.

7- Organisation de la commémoration de l'armistice du 08 mai 1945

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 aura lieu à 11h00 et se déroulera de la façon suivante : rassemblement devant la mairie, dépôt d'une gerbe au monument aux morts et lecture du discours de M Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants. Cette cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié à la salle multifonctions.

8- Commission Jean RUBY

Messieurs Philippe Crespin et Patrice Larchevêque présentent le projet de baptême de la salle multifonctions du nom du Sous-lieutenant Jean Ruby dont l'avion s'est écrasé sur notre commune le 19 mai 1940 à la suite d'un combat aérien avec une patrouille allemande. Ils proposent d'organiser une cérémonie officielle fin septembre ou début octobre 2009. Cette inauguration pourrait être complétée par une manifestation avec passages d'avions, exposition de matériels militaires...

Une réunion de la commission se tiendra le lundi 27 avril 2009.

Fin de la séance à 22h25.

Fait les jours et heures susdits.